# FAQ Equi Invest – Questions et Réponses pour Cavaliers & Investisseurs

#### Qui sommes-nous?

Equi Invest est une branche du projet Equi World, dédiée à l'investissement participatif dans des chevaux de sport.

Notre but est de permettre à chacun, passionné ou investisseur, de prendre part à l'évolution d'un cheval prometteur tout en soutenant les cavaliers dans leur parcours sportif.

## Modèle juridique

Equi Invest est géré par une Sàrl fondée par Jessy Putallaz et Marine Deléchat. Les investisseurs participent à des projets de valorisation sans détenir de parts juridiques du cheval.

La Sàrl encadre chaque projet par contrat et garantit la transparence du suivi et de la sortie.

# **Questions fréquentes**

## En cas d'accident, blessure ou décès du cheval, qui assure ? Qui paie la prime ?

Chaque cheval financé via Equi Invest doit obligatoirement être assuré. L'assurance couvre au minimum la mort ou l'invalidité du cheval. La prime est payée par le cavalier ou prélevée directement sur le montant financé. Une copie du contrat d'assurance est disponible pour les investisseurs.

## Comment Equi Invest est-il rémunéré?

La plateforme prélève une commission de 10% sur le montant initial investi (lors du financement du cheval) et une commission de 5% sur la plus-value finale en cas de revente. Ce modèle est jugé équitable car il permet à la plateforme de couvrir ses frais de gestion, de validation des projets et d'assurer un suivi rigoureux.

## Qui paie pour les examens vétérinaires (y compris radiographies)?

Le cavalier prend en charge les examens vétérinaires. Ceux-ci doivent être réalisés avant toute campagne de financement et transmis à la plateforme pour validation. Une liste de vétérinaires partenaires peut être proposée par Equi Invest.

## Que se passe-t-il si le cheval n'est pas vendu après le délai prévu (ex. 3 ans)?

Un contrat signé au début du projet fixe les règles de sortie. Si aucune vente n'a lieu dans le délai imparti, plusieurs options sont prévues : prolongation du projet, rachat du cheval par le cavalier, ou vente à un prix minimal préalablement défini. La plateforme peut encadrer ou forcer la vente selon les termes du contrat initial.

## Le cavalier peut-il décider de racheter le cheval ?

Oui, le cavalier peut faire une offre de rachat aux investisseurs. Cette offre doit être au minimum équivalente au montant investi initialement, et peut inclure une plus-value selon la durée du projet. Les modalités sont précisées dans le contrat de départ.

#### Les investisseurs ont-ils un droit réel sur le cheval?

Non, les investisseurs n'ont pas de copropriété légale sur le cheval. Ils participent financièrement à un projet sportif via un contrat de participation. Cela permet d'éviter les contraintes juridiques complexes de la copropriété animalière.

## Quel est le ticket d'entrée minimum?

L'investissement minimum est fixé à CHF 50.-, permettant à tout passionné de participer, quel que soit son budget. Chaque projet définit le nombre total de parts disponibles, en fonction de la valorisation du cheval.

#### Comment les investisseurs suivent-ils l'évolution du cheval?

Le cavalier s'engage à fournir des nouvelles régulières (vidéos, résultats, quotidien). Les investisseurs reçoivent une newsletter ou peuvent consulter un tableau de bord en ligne sur leur compte Equi Invest.

#### Comment attirez-vous des investisseurs suisses et étrangers ?

La plateforme est accessible en plusieurs langues (français, allemand, anglais), avec un système de paiement international sécurisé. Nous misons sur un univers professionnel, des vidéos de qualité, des projets crédibles et des campagnes de communication ciblées dans les milieux équestres et de l'investissement sportif.

#### Est-ce que l'investisseur peut perdre son argent ?

Oui, comme dans tout investissement, un risque existe. Le cheval peut ne pas être vendu, se blesser ou ne pas atteindre le niveau prévu. Toutefois, l'assurance obligatoire limite le risque en cas de décès ou d'invalidité. Aucune garantie de rendement n'est donnée, mais tout est mis en œuvre pour sécuriser au maximum le projet.